



Demender d'asile et j'ai le mariage bientôt

Par **Karim1994**, le **05/07/2017 à 17:10**

Bonjour, rnJe suis demendeur d'asile ' mon cas il est encore en étude , je vie avec une françaises et bientôt on vas se marier , as que y'aura des problème après a la préfecture ? , et as que j peux avoir la carte séjour après le mariage et je bloque l'asile !! rnMerci d'avance

Par **amajuris**, le **05/07/2017 à 18:07**

bonjour,rnle mariage avec une française ne donne pas droit automatiquement et immédiatement à un titre de séjour.rnvoyez avec votre mairie si elle ne fait pas de difficultés pour vous marier.rnsalutations

Par **morobar**, le **06/07/2017 à 08:29**

Bonjour,rnPréparez bien votre visite à la mairie, car vu d'ici il s'agit d'un mariage gris et la mairie va certainement faire appel aux services du procureur de la république.